

COMMISSION COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Compte rendu de la réunion du 5 novembre 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur l'avancée sur la phase test Programmes pédagogiques.
2. Point sur les actions de sensibilisation Grand public
3. Point d'avancement sur le Site internet « institutionnel »
4. Présentation du programme d'actions « communication » 2020.

Etaient présents :

Monsieur DRAY Daniel	Maire de La Chapelle-en-Serval
Monsieur MENERAT Patrice	Adjoint au Maire de Thiers-sur-Thève
Madame BACQUAERT Delphine	Chargée de mission environnement/Conseil départemental de l'Oise
Monsieur BOCQUET Jean-Charles	AP3F
Monsieur SANG Hervé	AP3F
Madame BYCZINSKI Géraldine	Déleguée titulaire de Plailly
Monsieur DEHEZ Hervé	Val d'Oise Environnement
Madame Sylvie CAPRON	Directrice du PNR Oise-Pays de France
Madame PILLAERT Emmanuelle	Chargée de communication du PNR Oise-Pays de France
Madame MEMAIN Valérie	Chargée de mission éducation du PNR Oise-Pays de France

I. Point sur l'avancée sur la phase test Programmes pédagogiques.

Valérie Mémmain rappelle qu'une nouvelle stratégie en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable a été définie puis validée par la commission éducation, en prévision de la mise en œuvre de la seconde charte du PNR. L'objectif de ces nouveaux programmes, est de permettre aux élèves de faire l'expérience, dès le plus jeune âge, d'une citoyenneté active en leur proposant de participer concrètement à la mise en place d'actions en faveur de l'environnement (*trier les déchets de l'école, économiser l'eau, l'énergie, favoriser la biodiversité, etc.*).

Durant l'année scolaire 2018/2019, le Parc a testé la démarche auprès des 5 classes de l'école élémentaire Roquesable de Fleurines. En raison du temps de conception et de préparation important, 2 thématiques seulement ont pu être développées et testées : l'écomobilité et les déplacements doux avec 3 classes de cycle 2, et les économies d'énergie avec 2 classes de cycle 3.

La démarche, les contenus, les outils pédagogiques pour les autres thématiques (déchets, eau, alimentation, biodiversité, patrimoine) restant à développer, la commission avait validé le fait :

- de ne pas lancer d'appel à projets à la rentrée scolaire 2019/2020 auprès de l'ensemble des écoles du territoire du Parc,
- mais de poursuivre la démarche test auprès de quelques classes.

En 2019/2020, ce sont donc 2 écoles qui participent aux programmes test :

- Ecole d'Orry-la-Ville : 8 classes engagées sur une thématique « Réduction des déchets »
- Ecole de La Chapelle-en-Serval :
 - 2 classes engagées sur la thématique « Ecomobilité et déplacements doux »
 - 1 classe engagée sur la thématique « Economies d'énergie »
 - 1 classe engagée sur la thématique « Favorisons la biodiversité »
 - 2 classes engagées sur la thématique « Réduction des déchets »
 - 2 classes engagées sur la thématique « Alimentation/Jardinage »

Ces différents projets sont menés en partenariat avec la Communauté de communes de l'Aire cantilienne, Annie Ocana, guide nature et patrimoine, le CPIE des Pays de l'Oise, Echanges pour une Terre Solidaire, l'AU5V, Ecomobiz, les producteurs Oise-Pays de France et le SMDO.

Chaque classe :

- bénéficiera de plusieurs animations en classe et/ou sur le terrain,
- participera à une écoenquête permettant de réaliser un petit diagnostic écologique de son école,
- réfléchira aux solutions/écogestes à mettre en œuvre au sein de l'école,

- participera à une action de valorisation en fin d'année scolaire en présence des parents d'élèves, des élus communaux.

En parallèle, un travail est réalisé afin de rééditer le guide éducation destiné à informer les enseignants des programmes pédagogiques du Parc. L'appel à projets auprès de l'ensemble des écoles du territoire du Parc se fera en mai/juin 2020, pour un redémarrage des programmes à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Madame Bacquaert indique à la commission la volonté du Département de l'Oise de mieux faire connaître les Espaces Naturels Sensibles du département auprès des collégiens et jeunes publics. Une mallette a été créée et des sorties accompagnées sont proposées sur ces sites afin de les découvrir.

Valérie Mémain indique que le PNR essaiera le plus possible d'organiser les sorties des classes participant aux programmes « biodiversité » sur des Espaces Naturels Sensibles.

2. Point sur les actions de sensibilisation Grand public

Valérie Mémain informe la commission de quelques opérations de sensibilisation passés, en cours ou à venir.

GOUTONS LE TERRITOIRE

Cet évènement s'est déroulé le 29 septembre 2019, sur la Petite Pelouse de l'Hippodrome de Chantilly. Son objectif était de rassembler la population autour de la thématique de l'alimentation saine et locale et de faire un focus sur le réseau de Producteurs Oise-Pays de France et les circuits courts. Cet évènement a permis :

- d'impliquer 10 producteurs et 4 restaurateurs, proposant des dégustations tout au long de la journée,
- de proposer, tout au long de la journée, 12 animations aux visiteurs (menées par une 10^{aine} d'autres partenaires du Parc),
- de proposer un concours de recettes.

1500 visiteurs ont participé à cette journée qui était le point final d'une année de sensibilisation centrée sur l'alimentation locale. En effet, en 2019, plusieurs actions avaient été organisées telles que des visites chez les exploitants agricoles.

Participants, producteurs et partenaires ont été ravis et très intéressés par cette journée : découverte du Parc et des produits locaux, échanges entre producteurs et visiteurs très riches, etc.

PLANTONS LE DECOR

Pour la première année, le Parc naturel régional Oise-Pays de France participe à la campagne « Plantons le décor » initiée par Espaces Naturels Régionaux (fédération des Parcs naturels régionaux des Hauts de France). Cette opération de commandes groupées de végétaux est menée depuis près de 30 ans dans l'ancienne région Nord-Pas de Calais.

L'objectif du dispositif est de favoriser les plantations de haies champêtres, de permettre la conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers et de légumes.

Le choix des essences est réalisé par le Centre Régional de Ressources Génétiques de Villeneuve d'Ascq, qui sélectionne, depuis plusieurs années, des essences locales adaptées à chaque terroir, simples d'entretien, s'adaptant à une gestion écologique ou différenciée.

Un partenariat avec un ou plusieurs pépiniéristes régionaux, sélectionnés pour leur savoir-faire par Espaces naturels régionaux, permet la fourniture des végétaux :

- arbres et arbustes pour les haies champêtres,
- arbres fruitiers de variétés anciennes, locales,
- graines et bulbes de légumes régionaux.

Le dispositif s'adresse à un public large : habitants du Parc naturel régional, écoles, associations, communes, entreprises, etc. Grâce au système de commandes groupées, les végétaux sont proposés à des tarifs préférentiels.

Les commandes des végétaux s'effectuent uniquement en ligne sur le site internet www.plantonsledecor.fr.

Pour le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, les commandes doivent être passées avant le 3 janvier 2020.

La livraison des commandes aura lieu le 25 janvier 2020, de 10h à 12h à la Maison du Parc, en présence des producteurs-fournisseurs, qui pourront ainsi apporter conseils de plantation et d'entretien aux acheteurs.

En matière de communication, cette opération bénéficiera de

Flyers, courriers

Post Facebook, envoi de newsletters

Envoi d'un courrier aux maires et chargés de communication
Communiqué de presse

DIVERS

Une conférence sur les abeilles sauvages aura lieu le 16 novembre à la Maison du Parc. Cette conférence menée en partenariat avec Emmanuel Vidal, entomologiste spécialiste des abeilles sauvages et l'OPIE sera le point de départ d'une série d'actions sur la thématique des pollinisateurs sauvages pour 2020 : réalisation d'une affiche, d'un livret pour le grand-public, de fiches pratiques pour les élus, de formations pour les partenaires du Parc, de visites pour le grand-public
Cette opération bénéficie d'une aide financière de l'Etat.

3. Avancée du site internet.

L'agence ayant repris le dossier a travaillé rapidement mais le contenu à produire était très dense. Compte tenu de la révision de la Charte et des liens transmis aux instances de décision, la sortie annoncée en septembre est finalement repoussée à décembre. Cette sortie sera annoncée sur la page facebook, à l'aide d'une newsletter, d'un article dans le Soyons Parc et d'un courrier envoyé aux maires et chargés de communication des communes du Parc.

4. Présentation du programme d'actions « communication » 2020.

Etant donné que :

- Des remarques ont été formulées par les membres du Bureau au sujet du Soyons Parc,
- Un reliquat d'enveloppe financière est disponible,
- Le Parc est à un moment charnière de la révision de la Charte du Parc,
- Une volonté d'élargir notre notoriété aux personnes qui sont éloignées des sujet environnementaux,

le Parc propose de réaliser un audit de communication pour aboutir à une plateforme de marque. Ceci permettrait de donner un fil conducteur à ses actions de communication et de définir des messages clefs. La demande est formulée auprès du groupe communication qui devra suivre ce chantier.

Emmanuelle Pillaert présente les offres reçues de 3 agences :

- L'agence qui accompagne le Parc sur la refonte de son site internet
- Une agence parisienne
- Une agence locale, basée dans le périmètre du PNR.

La commission décide de retenir l'agence AIRE, agence parisienne qui apporte un regard neuf sur la situation, un parti pris intéressant quant à la méthodologie employée, un prix raisonnable au regard de l'enveloppe disponible.

La séance est levée à 19h30.